



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

**OFFICE OF THE CO-INVESTIGATING JUDGES
BUREAU DES CO-JUGES D'INSTRUCTION**

À : M. le Juge NIL Nonn
Président de la Chambre de première instance
Date : 13 novembre 2013

DE : M. le Juge Mark B. Harmon
Co-juge d'instruction international

COPIE : Tous les juges de la Chambre de première instance

OBJET : **DEMANDE D'OBTENTION D'UNE COPIE NON-EXPURGÉE DES MÉMOIRES
CONTENANT LES CONCLUSIONS FINALES DES PARTIES DÉPOSÉS DANS LE
CADRE DU PREMIER PROCÈS DANS LE DOSSIER N° 002**

En application de la règle 55 5) du Règlement intérieur, de l'article 23 (nouveau) de la Loi relative aux CETC et de l'article 5 de l'Accord relatif aux CETC, le co-juge d'instruction international prie la Chambre de première instance de communiquer au Bureau des co-juges d'instruction une copie non-expurgée des mémoires contenant les conclusions finales des parties, déposés dans le cadre du premier procès dans le Dossier n° 002.